

SERVICE SUIVI ET APPUI DES ETABLISSEMENTS

Arrêté ARS/DAOSS/SAE/2021-971-2021-10-15-0002

> Relatif au bilan quantifié de l'offre de soins

## LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE DE SANTE DE GUADELOUPE, SAINT-MARTIN ET SAINT-BARTHELEMY CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Vu le Code de la santé publique, notamment les articles L.6122.1 et 9 et R.6122-25 et 26 ;

**Vu** l'arrêté de la directrice générale de l'Agence de santé ARS/PRAP/n°971-2018-07-05-002/PRS du 05 juillet 2018 portant adoption du Projet Régional de Santé pour la région Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy;

Considérant l'annexe du SRS-PRS 2018-2023 pour la région Guadeloupe ;

Considérant l'annexe du SRS-PRS 2018-2023 pour le territoire de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ;

## ARRETE:

<u>Article 1<sup>er</sup></u>- le bilan quantifié de l'offre de soins de la région Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy relatif aux activités de soins et applicable par territoire de santé énumérés ci-après :

## Territoire Guadeloupe:

ACTIVITES	INDICATEURS	MODALITE ou/et FORME	IMPLANTATIONS1		
			Implantation <sup>2</sup> totale prévue au SRS sur ce territoire	Déjà Autorisés	Besoins
Médecine	Implantation	Hospitalisation complète Hospitalisation partielle ()	9 (8)	9 (8)	0(0)
	Implantation	Hospitalisation à domicile	8	8	0
Chirurgie	Implantation	Hospitalisation complète (Anesthésie Chirurgie Ambulatoire)	4 (5)	4 (5)	0
	Implantation	GO en Hospitalisation complète	4	4	0
	Implantation	Néonatologie sans soins intensifs en Hospitalisation complète	1	1	0
Gynécologie obstétrique, néonatologie, réanimation néonatale	Implantation	Néonatologie avec soins intensifs en Hospitalisation complète	2	2	0
	Implantation	Réanimation néonatale en Hospitalisation complète	2	2	0
	Implantation	Centre Périnatal de Proximité	1	1	0
Psychiatrie	Implantation	Adulte: Générale Hospitalisation complète et partielle de jour/nuit Appartement thérapeutique Placement familial Infanto juvénile: Placement familial, Hospitalisation partielle de jour	3	3	0
Soins Longue durée	Implantation	Hospitalisation Complète	3	3	0
Activité interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endo vasculaire, en cardiologie		Actes électrophysiologiques de rythomologie Actes électrophysiologiques de cardiologie	3	2	0
Traitement des grands brûlés	Implantation	Adulte / Pédiatrique  Hospitalisation complète	SIOS 1 (Gpe)	1	0
Greffe d'organes et greffes de cellules hématopoïétiques	Implantation	greffe de Rein Adulte (greffe de Rein pédiatrique)	SIOS 1 <sub>(Gpe)</sub>	1 (0)	0(0)
Neurochirurgie	Implantation		SIOS 1(Gpe)	1	0
Chirurgie cardiaque	Implantation	Adulte / Pédiatrique Hospitalisation complète	SIOS 1 (Martinique)	SIOS 1 (Martinique)	0
Activité interventionnelles sous imagerie médicale, par voie en neuroradiologie	Implantation		SIOS 1 (Martinique)	SIOS 1 (Martinique)	0
Médecine d'urgence	Implantation	SAMU	1	1	0

	Implantation	SMUR	2	2	0
	Implantation	SU (pédiatrique)	4(1)	4(1)	0
	Implantation	SMUR Antenne	1	1	0
Réanimation	Implantation	Adulte	2	2	0
Realimeton	Implantation	Hémodialyse en centre pour adultes	4	4	0
	Implantation	Hémodialyse en unité médicalisée	5	4	1
	Implantation	Hémodialyse en unité d'autodialyse simple	1	1	0
Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Implantation	Hémodialyse en unité d'autodialyse assistée	5	4	1
	Implantation	Hémodialyse à domicile	1	1	0
	Implantation	Dialyse péritonéale à domicile	2	2	0
	Implantation	Unité de dialyse saisonnière	1	1	0
ž	Implantation	AMP (Activités cliniques et biologiques d'assistance médicale à la procréation et activités biologiques de diagnostic prénatal)	1	1	0
Activités cliniques et biologiques d'assistance à la procréation et activités de diagnostic prénatal	impiantation	DPN Génétique moléculaire	1	1	0
		DPN Biochimie et marqueurs sérique	1	1	0
	Implantation	AMP Bio : prépa., conserv. sperme pour insé	2	2	0
Traitement des cancers	Implantation	Radiothérapie externe	1	1	0
	Implantation	Chimiothérapie ou autre traitement spécifique du cancer (forme non précisée) (forme possible : HC, partielle, HAD)	4	4	0
	Implantation	Chirurgie des cancers : urologie	2	2	0
	Implantation	Chirurgie des cancers : digestive	3	3	0
	Implantation	Chirurgie des cancers : mammaire	3	3	0
	Implantation	Chirurgie des cancers : gynécologie	3	3	0
	Implantation	Chirurgie des cancers : ORL et maxilo-faciale	2	2	0
	Implantation	Chirurgie des cancers : thoracique	1	0	1
	Implantation	Radiothérapie métabolique (Sources non scellées) utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées (anciennement médecine nucléaire)	1	1	0

SSR polyvalent	Implantation	SSR polyvalent Adulte Hospitalisation complète  (Adulte hospitalisation partielle)	16 (10)	16 (10)	0
	Implantation	SSR polyvalent Pédiatrie (âge non différentié)	1	1	0
SSR appareil locomoteur	Implantation	Adulte Hospitalisation complète (Adulte hospitalisation partielle)	4 (4)	4 (4)	0
SSR système nerveux	Implantation	Adulte Hospitalisation complète  (Adulte hospitalisation partielle)	6(5)	5(4)	0
SSR cardio-vasculaire	Implantation	Adulte Hospitalisation complète (Adulte hospitalisation partielle)	1	1	0
SSR affections onco-hématologiques	Implantation	Adulte Hospitalisation complète (Adulte hospitalisation partielle)	1	0	1
SSR digestif, métabolique, endocrinien	Implantation	Adulte Hospitalisation complète (Adulte hospitalisation partielle)	3(3)	3(3)	0
SSR conduites addictives	Implantation	Hospitalisation complète  Hospitalisation de jour	1 (1)	1 (1)	0
SSR personnes âgées, polypathologiques, dépendantes	Implantation	Hospitalisation complète  Hospitalisation de jour	8 (6)	8 (6)	0

EQUIPEMENT MATERIEL LOURD	INDICATEUR		IM	IMPLANTATIONS		
		ТҮРЕ	Implantation <sup>3</sup> totale prévue au SRS sur ce territoire	Déjà Autorisés	Besoins	
Caméra à scintillation munie ou non de détecteur d'émission de positons en coïncidence, tomographe à émission, caméra à positons	Nombre d'appareil	Caméra à scintillation sans détecteurs d'émission de positions	3	2	1	
Caméra à scintillation munie ou non de détecteur d'émission de positons en coïncidence, tomographe à émission, caméra à positons	Nombre d'appareil	Dont TPE Scan	1	1	0	
Scanographe à utilisation médicale	Nombre d'appareil		10	10	0	
Appareil d'imagerie ou de spectrométrie par résonnance magnétique nucléaire à utilisation clinique	Nombre d'appareil	Ostéo articulaire	5	5	0	
Caisson hyperbare	Nombre d'appareil		1	1	0	

## Territoire lles du Nord:

ACTIVITE	INDICATEUR	MODALITE ou/et FORME	IMPLANTATIONS			
			Implantation <sup>4</sup> totale prévue au SRS sur ce territoire	Déjà Autorisés	Besoins	
	Implantation		2	2	0	
Médecine	Implantation	Hospitalisation à Domicile	1	1	0	
Chirurgie	Implantation	Hospitalisation complète (Anesthésie Chirurgie Ambulatoire)	1 (1)	1 (1)	0	
	Implantation	GO en Hospitalisation complète	1	1	0	
Gynécologie obstétrique, néonatologie, réanimation néonatale	Implantation	Néonatologie avec soins intensifs en Hospitalisation complète	1	1	0	
Psychiatrie	Implantation	Adulte : Générale Hospitalisation complète	1	1	0	
Médecine d'urgence	Implantation	SMUR	1	1	0	
	Implantation	SU	1	1	0	
	Implantation	SU Antenne	1	1	0	
	Implantation	SMUR Antenne	1	1	0	
Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Implantation	Hémodialyse en unité médicalisée	1	1	0	
	Implantation	Hémodialyse en unité d'autodyalise assistée	1	1	0	
Traitement des cancers	Implantation	Chimiothérapie ou autre traitement spécifique du cancer (forme non précisée)	1	1	0	
SSR polyvalent	Implantation	Adulte Hospitalisation complète (Adulte hospitalisation partielle)	2(1)	2(1)	0	

EQUIPEMENT MATERIEL LOURD	INDICATEUR		IMPLANTATIONS		
		ТҮРЕ	Implantation stotale prévu au SRS sur ce territoire	e Déjà	Besoins
Scanographe à utilisation médicale	Nombre d'appareil		2	2	0
Appareil d'imagerie ou de spectrométrie par résonnance magnétique nucléaire à utilisation clinique	Nombre d'appareil		1	1	0

<u>Article 2</u> - La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès de la juridiction administrative compétente dans le délai de deux mois à compter de sa date de notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application télérecours citoyens accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u> ».

<u>Article 3</u> – En application de l'article R. 6122-30 du code de la santé publique, ce bilan sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Guadeloupe. Il sera affiché au siège de l'agence de santé de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy jusqu' au 30 avril 2020 inclus.

Gourbeyre, le

1 4 OCT. 2021

La Directrice Générale

Dr Florel

Directrice Générale Adjo